

## La période transitoire perdue !



*Ce mercredi 23 octobre, les mandataires nationaux ont planché à Hal pendant de longues heures lors des assemblées extraordinaire et générale convoquées. Des assemblées tout en contraste avec le passé. Explications.*

La vie colombophile n'est pas un fleuve tranquille ! Loin de là même ! Cette formule est éculée bien évidemment. Tout le monde le reconnaît. Mais... car il y a un mais quand même. Un mais suggéré en fait par l'impression subliminale véhiculée par la « photo de famille » du colloque national de ce 23 octobre. L'instantané, l'espace d'un instant, contrastait bigrement avec celui de l'année précédente à pareille époque.

### Une « mue » fédérale

Mercredi dernier, le sommet de la pyramide fédérale, le Conseil d'Administration et de Gestion National (le CAGN pour faire court), était, comme en 2018, composé de cinq membres émanant de provinces différentes conformément aux statuts en vigueur.

Cependant il ne faut pas oublier que, durant les trois premiers trimestres 2019, la norme du CAGN était passée à six. Et ce, avec l'apport d'un effectif supplémentaire, en l'occurrence celui du conseiller juridique sortant de la précédente législature - le Francophone expérimenté **Dominique Charlier** pour ne pas le citer -, réclamé et obtenu par des instigateurs contraints à ferrailer ferme pendant les deux colloques du premier trimestre 2019. En effet, de longues discussions portant tantôt sur l'équilibre communautaire, tantôt sur le droit de vote... s'étaient avérées nécessaires pour forger une suite favorable à la demande.



Assemblées nationales, 26 octobre 2018



Assemblées nationales, 23 octobre 2019

Ce 23 octobre, la norme du CAGN était de nouveau retombée à cinq. Un changement numérique qui ne fut cependant pas le seul puisque, par rapport à 2018, quatre têtes avaient disparu. Exit, pour motion de défiance prononcée et entérinée à leur égard, les présidents de l'époque **Frans Hermans** (président national) et **Boudewijnn De**

**Bosscher** (président sportif national). Exit également, de par leurs démissions personnelles actées, les **Alphonse Bruurs** (trésorier national) et **Gino Houbrechts** (conseiller juridique national) qui continuent cependant à siéger dans l'assemblée comme mandataire national.



Seul **Denis Sapin**, entretemps investi de la charge présidentielle sportive, constitue l'exception.

### Un changement à peaufiner !

Au sortir des deux assemblées, des sentiments divers et parfois diffus ont certainement titillé les pensées de quiconque souhaitait dresser « à chaud » un éventuel feed-back. Ce fut le cas de « Coulon Futé » qui tira quelques conclusions et notamment :

- ✓ *Une attitude présidentielle « ouverte ».* **Pascal Bodenghien** a laissé du temps de parole aux mandataires. Des échanges argumentés, toujours respectueux (les prénoms étaient utilisés à profusion) ont ainsi eu lieu dans un calme olympien. Des prises de position étaient cependant répétées à diverses reprises par le même intervenant, ce qui ne fut pas étranger à la longueur des débats (un peu moins de sept heures au total). Eviter les redites en canalisant davantage le temps parole de chacun pourrait être un objectif présidentiel à atteindre à très court terme. Le recours à des formules comme « *on passe maintenant au vote* »... ne doit pas nécessairement provenir de l'assemblée comme ce fut parfois le cas. Néanmoins, l'attitude présidentielle actuelle se trouve à l'opposé de certaines connues dans le passé, et notamment lors de la précédente législature.



- ✓ *Des trous de mémoire.* La discussion sur le droit de vote à accorder ou non au Liégeois **Dominique Charlier** en assemblée générale en tant que conseiller juridique national a montré sans ambiguïté que certains mandataires ont changé d'argumentaire et de position lorsque l'on se réfère aux colloques des premiers mois de l'année. Ainsi, à titre d'exemple justificatif, l'équilibre juridique communautaire exigé à tout prix en 2018 n'a plus été évoqué. Faute de candidat intéressé et compétent au Nord du pays ? Par souci budgétaire d'économie à réaliser si minime soit-elle (jetons de présence) ?
- ✓ *Des interventions au relent partisan.* Dans certaines prises de parole dans le domaine sportif, l'intérêt personnel, certes maintenu délibérément tacite, fut parfois sous-jacent. Des situations de conflit d'intérêts ne sont jamais loin.
- ✓ *Des fissures dans le front francophone.* Un point mis à l'ordre du jour concernait une demande d'une EPR francophone, celle de Liège-Namur-Luxembourg, pour ne pas la citer. Au terme d'argumentations entendues, fondées mais souvent opposées, le recours au vote à mains levées (et non secret) montra que les Francophones ne se



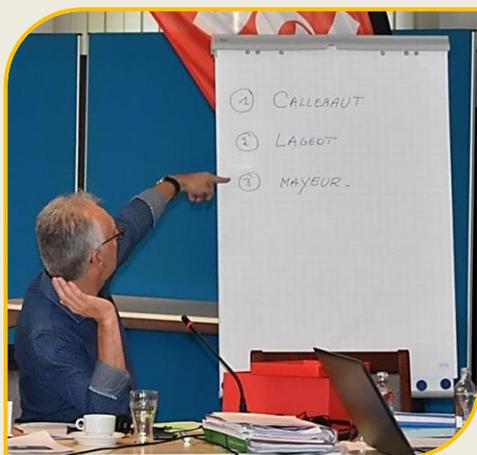
trouvaient pas tous sur la même longueur d'onde et notamment au sein de l'EPR précitée. Des consignes pourraient-elles avoir été données sous le manteau (« **Coulon Futé** » : *par l'hypothétique « groupe des XII »*) ? Le front francophone, selon une source digne de confiance, aurait été de nouveau lézardé pendant l'huis-clos...

- ✓ *Une montée en puissance et une confirmation.* Les quatre membres présents du CAGN (le vice-président flamand **Wim Logie** étant excusé pour cause d'accident encouru) sont intervenus à diverses reprises et à des niveaux différents. Force fut de constater que

- d'une part, les connaissances juridiques (« *le juridique s'invite dans tous les domaines du sport ailé* » a-t-on rappelé discrètement à diverses reprises) et l'expérience de **Dominique Charlier** ont indéniablement constitué le fil rouge des débats en les construisant et les guidant.
- d'autre part, la présence nettement plus remarquée d'un **Gertjan Vam Raemdonck**. Le trésorier national a livré des argumentations ne se résumant pas au domaine financier.



- ✓ *Davantage de disponibilité.* Lors de la précédente législature, il fut des plus laborieux pour introniser les censeurs requis (des pions indispensables dans les asbl). Certains s'étaient fait supplier. Le temps passe et les mentalités évoluent. Deux postes étaient devenus libres suite à deux démissions actées. Trois candidats se sont présentés, ont « résisté » aux demandes de rétractation de l'un d'eux. Un vote secret fut nécessaire et organisé.



- ✓ *Des économies à tout vent.* La volonté de reconstituer une « réserve » fédérale est un fil conducteur, un objectif vital à atteindre avant d'envisager d'éventuelles retombées aux amateurs. La chasse aux économies, la lutte contre le gaspillage sont ainsi lancées. Différentes mesures ont été prises. Certaines des plus importantes, d'autres à un niveau moindre. Des jalons ont été posés pour contribuer à l'instauration d'une gestion prudente. « *Pas dépenser avant d'avoir reçu* » a-t-on notamment entendu...

- ✓ *A cœur ouvert.* Pendant la séance académique, les interventions de **Pascal Bodenghien** et de **Gertjan Van Raemdonck** ont bien souvent, sur le ton de la sincérité, témoigné de leur philosophie prônée. Il a notamment été entendu :



*« Au départ, des bruits ont circulé que nous étions trop jeunes... Nous avons souhaité une nouvelle ligne de conduite. Nous avons pris des contacts (avocats, firmes externes...) pour voir et comprendre ce que les équipes précédentes ont réalisé... Des chiffres très inquiétants ont été trouvés, autant d'éléments qui ne peuvent cependant pas encore être développés dans le moment présent... Nous nous faisons entourer car nous ne sommes pas compétents dans tous les domaines. Nous voulons connaître les risques qui peuvent être encourus... ».*



Le « à livre ouvert » pourrait-il devenir désormais une formule envisageable ?

Attendre... !

Les colombophiles sont rôdés à ce point de vue !

